

POLITIQUE, LITTÉRATURE, INDUSTRIE, COMMERCE.

L'ÉCHO SAUMUROIS

Paraissant les Mardis, Jeudis et Samedis.

JOURNAL D'ANNONCES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.



ON S'ABONNE A SAUMUR,

Au bureau, place du Marché-Noir, et chez MM. GAULTIER, JAVAUD, GODFROY, et M^{lle} NIVERLET, Libraires;

A PARIS,

Office de Publicité Départementale (Isid. FONTAINE), rue de Trévise, 22, et à l'Agence des Feuilles Politiques, Correspondance générale (HAVAS), 3, rue J.-J. Rousseau.

Gare de Saumur (Service journalier).

Départs de Saumur pour Nantes.

6 heures 36 minut. soir,	Omnibus.
4 — 10 — —	Express.
2 — 58 — —	matin, Express-Poste.
10 — 23 — —	Omnibus.

Départ de Saumur pour Angers.

8 heures 2 minut. matin, Omnibus.

Départ de Saumur pour Paris.

9 heures 49 minut. matin,	Express.
11 — 50 — —	Omnibus.
6 — 36 — —	soir, Omnibus.
8 — 58 — —	Direct-Poste.

Départ de Saumur pour Tours.

7 heures 27 minut. matin, Omnibus.

PRIX DES ABONNEMENTS.

Un an, Saumur, 18 f. »	Poste, 24 f. »
Six mois, — 10 »	— 13 »
Trois mois, — 5 25	— 7 50

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — Les abonnements demandés, acceptés, ou continués, sans indication de temps ou de termes seront comptés de droit pour une année.

CHRONIQUE POLITIQUE.

On lit dans le *Moniteur* :

En attendant la ratification du traité de paix, un armistice maritime a été conclu entre la France, la Grande-Bretagne, la Sardaigne et la Turquie, d'une part, et la Russie de l'autre : il a été convenu, en conséquence, que les prises faites postérieurement à la signature du traité, seraient restituées, que des ordres seraient donnés pour la levée immédiate des blocus existants, et que les mesures prohibitives prises en Russie contre l'exportation, pendant la guerre, des produits russes, et notamment celle des céréales, seraient également rapportées sans retard. Les actes consulaires et les formalités requises des navigateurs et des commerçants seront remplis provisoirement par les agents des puissances qui ont consenti, pendant la guerre à prendre soin officieusement des intérêts des sujets des Etats belligérants.

Par dépêche, en date du 3 avril, M. le ministre de l'agriculture, du commerce et des travaux publics a chargé MM. les préfets d'informer les chambres de commerce de la publication très-prochaine d'un acte autorisant la reprise immédiate de relations commerciales avec la Russie, la levée de tous les blocus et la révocation réciproque de toutes les mesures prohibitives.

On lit dans le *Moniteur de la Flotte* :

« Plusieurs journaux étrangers ont publié, à propos d'un événement déplorable qui s'est passé à Bataubé, côte-ouest de Madagascar, des commentaires qui manquent d'exactitude; ils ont parlé de l'intention où serait le Gouvernement de diriger une expédition contre Madagascar, et ils ont été jusqu'à donner des détails sur la composition de cette expédition.

» Lorsqu'il s'agit de matières aussi graves, il faut s'abstenir de toutes suppositions. On a acquis

la preuve, dans diverses occasions, que le gouvernement de la reine Ranavalo était au courant de ce qui s'écrivait en Europe, et de pareils bruits peuvent compromettre la sécurité des européens établis sur le territoire des Hovas. »

Le *Times* dit que la reine Victoria doit se rendre de Londres à Portsmouth, le 16 avril, pour passer la flotte en revue. On dit aussi que les plénipotentiaires qui sont à Paris viendront en Angleterre et assisteront à la revue. On croit que les membres des deux chambres du Parlement y assisteront. Hier, il y avait déjà 111 bâtiments réunis. La revue navale de 1814, en présence des souverains alliés, n'était qu'une exposition de yachts comparativement à la présente revue, ajoute le *Times*. C'est le yacht de Sa Majesté Osborne qui sera mis à la disposition des plénipotentiaires dans cette occasion. — Havas.

On lit dans le *Pays*, sous la signature Ch. Bousquet :

« Le Congrès doit tenir une nouvelle séance au ministère des affaires étrangères.

» Il a été publié, soit à l'étranger, soit en France, des correspondances et des articles qui ont eu la prétention d'expliquer ce qui s'est passé dans le sein du Congrès pendant les délibérations, et de faire connaître les dispositions du traité de paix.

» Il est naturel que l'impatience des novellistes s'exerce sur les termes de ce document important. Quelquefois leurs indications peuvent être exactes, mais, le plus souvent elles doivent s'égarer, faute de renseignements positifs.

» Nous croyons qu'avant comme après la signature du traité, et jusqu'au moment des ratifications, le secret le plus absolu sera gardé par les plénipotentiaires. Ce secret est d'ailleurs d'une nécessité évidente.

» Qu'arriverait-il, en effet, si la discussion des journaux pouvait s'ouvrir sur un acte diplomatique qui n'est pas encore ratifié?

» Il convient donc de se défier des récits nombreux qui circulent et d'attendre patiemment le jour prochain où les termes du traité de Paris seront officiellement connus.

DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES.

Londres, 6 avril. — « Le *Times* rapporte que les alliés vont évacuer la Turquie aussitôt après les ratifications du traité de paix. La légion étrangère fera de même, et les Autrichiens, de leur côté, évacueront les Principautés. L'ordre est déjà donné aux Sardes.

Le *Times* engage les alliés à ne pas quitter la Turquie avant que les Autrichiens n'aient eux-mêmes quitté les Principautés. Il conseille la Turquie de conserver le contingent commandé par des officiers anglais.

» Le correspondant de Bucharest du *Daily-News* raconte de nouveaux excès des soldats autrichiens dans les Principautés. »

Hambourg, 5 avril. — « On apprend de Londres, que le ministère anglais, dans un conseil de cabinet, tenu vers le milieu de mars, a rejeté la proposition des droits du Sund telle que l'a formulée le Danemarck. L'Angleterre fera une proposition différente. »

Copenhague, samedi 5 avril. — « Après de longs débats, la Chambre haute danoise a décidé, malgré la vive opposition des ministres, que tous les membres avaient le droit d'interpeller le gouvernement. » — Havas.

Le *Morning-Chronicle* publie la dépêche télégraphique suivante :

Berlin, vendredi soir. — « On croit que les points restant à régler par les conférences de Paris n'ont qu'une importance secondaire.

» Le comte Buol et le baron de Manteuffel vont retourner auprès de leurs cours respectives. Les représentants d'Autriche et de Prusse résidant habi-

FEUILLETON

MAITRE CAYEUX.

(Suite.)

V.

DU BOUDOIR AU GRENIER.

Marcheur n'avait pas tardé à découvrir la véritable profession de M. Spielger, chef d'orchestre au Grand-Théâtre de la ville; on disait ainsi le Grand-Théâtre, même du temps qu'il n'y en avait qu'un. Les chanteurs ou chanteuses répétaient presque tous les jours chez M. Spielger. Parfois, des bandes de choristes venaient aussi prendre leçon, en sorte que c'était vraiment une succursale de l'Opéra établie dans la maison de maître Cayeux.

Par bonheur, ces répétitions avaient presque toujours lieu de midi à trois heures, pendant que l'avoué se trouvait au tribunal. Mais un jour qu'il était trop enrhumé pour quitter la chambre, il entendit chanter tout Guillaume Tell. Les clercs s'en donnèrent une indigestion d'harmonie.

Voyant de jour en jour s'accroître le trouble apporté à la tranquillité de son beau-frère, Marcheur, pour réparer le mal, ne craignit pas de se rabaisser en adressant de nouveau une sorte de supplique à ces terribles locataires. Il voulut, toutefois, que cette suprême tentative demeurât secrète, et, un soir, il dépêcha confidentiellement Amédée. Le clerc fut reçu par M^{lle} Amélie, M. Spielger étant au théâtre. A toutes ses coquetteries, elle voulut

joindre celle d'une grande libéralité en matière de promesses, et elle fit à Amédée un accueil qui eût mis son cœur en danger, s'il n'eût été véritablement épris de Rose. Peut-être même devons-nous avouer qu'il remarqua avec une sorte d'étonnement que M^{lle} Spielger était belle. Sa conscience d'amoureux s' alarma de cette remarque en se promettant de ne plus mériter de pareils reproches.

Rendant compte de sa démarche à M. Marcheur, il déclara que, malgré les promesses doucereuses avec lesquelles on l'avait accueilli, il ne croyait à aucun résultat sérieux.

— N'importe, dit le bonhomme, il ne faut pas ainsi jeter le manche après la coignée : nous sommes en droit de supposer que ces gens-là sont remplis de fourberie, mais votre insistance peut éveiller en eux des sentiments de droiture.

Amédée eut beau prouver que M^{lle} Spielger ne le considérait pas comme un mandataire sérieux, Marcheur n'en démordit pas.

— Ayez de l'éloquence, de l'abandon avec cette jeune personne. Faites appel à son cœur, ajouta-t-il; présentez-lui la conclusion de cette affaire comme un succès personnel duquel dépend pour vous la faveur de votre patron. On s'intéresse facilement à un jeune homme de votre âge. Ayez bon espoir.

Cette ténacité et surtout ces dernières paroles troublèrent profondément Amédée. M. Marcheur n'avait pas toujours été sourd à des confidences audacieuses quoi-

que violées. Il devait avoir pressenti qu'Amédée aimerait Rose. L'imagination de ce dernier, encore trop frappée sans doute des charmes de M^{lle} Spielger, lui fit trouver, dans des expressions vagues peut-être, mais parfaitement innocentes d'intention, un sens qu'elles étaient loin d'avoir. Il crut que Marcheur lui conseillait de reporter sur Amélie les tendres attentions qu'il était plus que disposé à avoir pour Rose. Son dépit fut aussi cruel qu'injuste.

Dès qu'il passa du domaine de la simple politesse à celui du sentiment, ce qu'il ne fit pas sans trouble ni sans une secrète douleur indéfinissable, M^{lle} Spielger, surprise et décontenancée, l'arrêta. Elle avait étudié et parfaitement joué son rôle de jeune artiste sensible et persécutée; mais toutes les leçons qu'elle avait prises pour tromper la crédulité d'Amédée pouvaient maintenant favoriser son audace imprévue. Et, en outre, danger auquel elle n'avait pas songé, en continuant trop longtemps sa comédie pour essayer la puissance de sa beauté, elle était arrivée à passer de l'illusoire au réel sans s'en douter, en sorte qu'au premier soupir de ce petit monstre de clerc, comme disait Françoise, elle se trouva plus émue que lui.

Malgré l'air de reine outragée qu'elle cherchait à se donner, Amédée continua à lui parler d'amour, et ce qui revêtait sa voix d'une singulière énergie, dont Amélie ne pouvait deviner la cause quoiqu'elle en subît l'effet, c'était le sentiment de son crime! Je dis crime, parce que, dans les premières amours, l'infidélité n'est

tuellement à Paris seront chargés d'arranger tout ce qui sera encore à régler.

Une autre dépêche, publiée par le *Sun*, annonce, sous la date de Hambourg, 4 avril, que par suite des instructions données par le gouverneur des provinces de la Baltique, le départ des équipages qui étaient destinés pour les embarcations à rames de la flottille de Riga a été ajourné. L'état-major du corps d'armée de la Baltique a été renvoyé à Riga.

Hambourg, samedi. — « Une dépêche de Saint-Petersbourg, arrivée ce matin, et émanée de bonne source, mande que la prohibition d'exporter des grains de Russie vient d'être levée par le Gouvernement. »

Marseille, samedi soir, 5 avril. — « Les journaux de Marseille annoncent que, suivant une dépêche russe arrivée en ce port, le Czar a autorisé la libre sortie des grains de tous les ports de son empire. »

» Le 12 courant, 16,000 hectolitres de blé seront vendus aux enchères.

» Le 23, 60 autres mille hectolitres de blé seront aussi vendus aux enchères ainsi que 40,000 barils de farine. — Havas.

EXTÉRIEUR.

ITALIE. — Des correspondances de Palerme affirment que, nonobstant les rigueurs introduites par l'état de siège, l'agitation est toujours très-grande à Palerme. On craint de nouveaux attentats. Quelques familles nobles ont reçu des lettres de menaces dans lesquelles sont préconisés ces crimes. Aussi quelques-unes de ces familles se disposent-elles à quitter Palerme pour se rendre à Milan. — Havas.

ANGLETERRE. — On lit dans le *Plymouth-Mail* :

« Nous croyons pouvoir annoncer avec quelque confiance, que l'avènement de la paix ne sera pas suivi d'une réduction immédiate de nos forces militaires. En ce qui touche la marine, on ne reformera que les navires dont la durée de service est expirée; les diverses divisions de canonniers seront maintenues; elles stationneront dans les ports qui leur seront désignés et elles pourront s'y exercer. Les forces des différentes stations navales seront augmentées. On dit que dans chacun des principaux ports stationneront 4 vaisseaux de ligne à hélice. En remplacement des navires de gardes actuels, le *James-Watt* et l'*Exmouth*, seront deux des quatre destinés à Plymouth. Le chiffre des hommes entrés au service est de 37,000. Il faudra, pour leur donner de l'occupation, ainsi qu'aux mousses, que l'amirauté ait un grand nombre de navires en service actif. »

ESPAGNE. — Madrid, samedi 5 avril.

« Les Cortès continuent la discussion du plan financier; 25 autres articles de ce projet ont été adoptés. »

» La nouvelle donnée par le journal la *Espana* du retour du maréchal Narvaez en Espagne n'est pas exacte. »

rien moins, aux yeux de ceux même qui s'en rendent coupables. Ce n'était pas, du reste, à Amélie qu'il parlait, ce n'était pas elle qu'il voyait sous l'aurole de l'amour : maudite soit l'imagination, ses erreurs et ses œuvres ! il aimait Rose, il pressait la main de Rose, il parlait à Rose en la personne de M^{lle} Spielger ! Aussi, à un certain moment, où il fallait résumer en un mot suprême toute la poésie que venait de déverser son cœur :

— Rose, s'écria-t-il, je vous aime !

Amélie se leva en pâlisant. Elle ne savait pas, heureusement, le nom de la nièce de maître Cayeux.

— Monsieur, lui dit-elle, éblouissante de colère, quel nom venez-vous de prononcer ?

— Le vôtre, répondit-il, subitement arraché de son rêve par cette menaçante réalité.

— Vous m'avez appelée Rose, je me nomme Amélie ?

Ainsi pris à la gorge, Amélie, comme tous les hommes dont les impressions sont subites et vives, n'avait pas l'esprit d'à-propos. Il cherchait une issue quelconque pour sortir de cette chambre noire, et il n'en trouvait pas. Au moment où il allait peut-être dire la vérité, pour expier à ses propres yeux son mensonge, un événement, sur lequel il était loin de compter, vint l'arracher à cette fausse situation en le replongeant dans une autre : deux violents coups de marteau, en province il y a peu de sonnettes, frappés d'une main seigneuriale à la porte extérieure, tombèrent comme deux bombes entre nos deux amoureux.

Francine accourut sur la pointe des pieds.

PRUSSE. — Berlin, dimanche 6 avril.

« Le *Moniteur prussien* publie un arrêté du ministre du commerce contenant les dispositions qui restreignent les négociations des effets à la Bourse. »

» 1^o Les agents assermentés ne pourront négocier des valeurs étrangères que lorsqu'elles auront été complètement libérées et au comptant.

» 2^o Des actions nationales non complètement payées, des quittances provisoires, etc., ne pourront être également négociées qu'au comptant.

» 3^o Les actions, emprunts, etc., de l'étranger, non payés intégralement, ne pourront être négociés en aucune manière que ce soit, au comptant ou autrement.

» Le ministre invite les anciens agents de la Bourse à appliquer le règlement de la Bourse de mai 1825, aux termes duquel les personnes qui n'appartiennent pas à la Corporation peuvent être éloignées de la Bourse s'ils ne sont pas agents de courtage assermentés.

» Enfin, l'arrêté ministériel demande qu'on examine la question de savoir comment on pourra empêcher la propagation de bulletins de cours non officiels, par des mesures administratives ou législatives. »

HANOVRE. — La séance des chambres de Hanovre a été ouverte le 2 avril par le commissaire royal, comte de Kielsmausegge, ministre d'Etat. On a remarqué dans son discours le passage suivant, qui touche à la politique générale :

« Par la volonté miséricordieuse du ciel, la plus grande bénédiction des peuples, la paix, a été rendue à l'Europe. »

» La patrie allemande a été préservée ainsi du danger d'être impliquée dans la guerre qui avait éclaté entre plusieurs puissances européennes. Néanmoins, les circonstances menaçantes dans lesquelles l'Europe s'est trouvée depuis le commencement du conflit européen n'ont pas été sans influence sur la Constitution militaire de la confédération germanique et des Etats allemands. Elles avaient obligé la Diète d'ordonner, par sa résolution du 8 février 1855, une mise sur pied de guerre (*Kriegsbereitschaft*), dont naissait pour le gouvernement le devoir de faire des dépenses extraordinaires, en vue de ce pied de guerre. En outre, les dispositions révisées de la constitution militaire de la confédération, ont augmenté le contingent fédéral, le nombre des hommes présents sous les armes et le temps de cette présence, de manière à rendre indispensable une augmentation permanente des dépenses militaires. Sa Majesté s'attend à ce que l'assemblée des Etats se rappellera, lors des propositions qui lui seront faites à ce sujet, la nécessité de remplir consciencieusement les obligations envers la Confédération germanique. » (*Constitutionnel*.)

AMÉRIQUE. — Des lettres particulières apportées par le steamer la *Plata*, et parvenues sur place, dit le *Journal du Havre*, portent qu'aux dernières dates, une force maritime imposante, composée de navires de guerre français et anglais, se trouvait à Port-au-Prince, pour signifier à l'empereur Faustin, au nom des deux gouvernements, qu'il eût à ne pas recommencer ses opérations contre la répu-

— C'est Monsieur ! fit-elle.

Il n'y avait pas à en douter : c'était la manière de frapper du chef d'orchestre.

Amélie, encore sous l'impression de l'outrage qui venait de lui être fait, avait trop vivement ressenti la blessure de la jalousie pour cesser à l'instant de voir un amant dans la personne d'Amédée. Epouvantée, anéantie, elle regardait à droite et à gauche, incapable de prendre un parti.

— Asseyez-vous, Mademoiselle, lui dit la soubrette, habile à parer de tels contre-temps. Mettez ce livre sur vos genoux et feignez de vous étes endormie en lisant. Vous, Monsieur le clerc, suivez-moi. Vous ne pouvez sortir maintenant que quand Monsieur sera couché. Vous allez vous cacher dans le pigeonnier. Montez lestement les marches, ouvrez la petite porte à gauche et refermez-la sur vous. On ne vous voit plus, c'est bien.

Ces différents mouvements s'étaient exécutés au fur et à mesure qu'ils étaient indiqués, en sorte que lorsque les deux coups retentirent pour la seconde fois, sous une impatiente main, Francine tirait le verrou.

Bientôt Amédée tressaillit dans les ténèbres aux cris que poussa le perroquet Vert-Vert enfermé auprès de lui. Craignant que le chef d'orchestre ne prit envie de monter à cet appel, le clerc imagina de charmer l'oiseau par quelque gracieuseté. Il ramassa à tâtons des débris d'approvisionnement, et les jeta à l'endroit d'où partaient les cris. Mais Vert-Vert n'était pas oiseau à revenir sur ses restes. L'injure qu'il ressentit ajouta l'accent

de sa colère à celui de sa faim, et ses cris redoublèrent avec une sorte de frénésie. Amédée crut devoir recourir aux caresses, d'autant plus que l'animal s'était aperçu de sa présence et donnait déjà des coups de bec sur ses bottes. Il se hasarda à lui passer la main sur le plumage. Le clerc, trop jeune pour ne pas être confiant, s'accroupit afin de faciliter leurs relations d'amitié. Il sentit tout-à-coup l'un des doigts de sa main gauche saisi par une tenaille tranchante qui pratiqua une incision dans sa chair, et son sang fit sur le plancher le bruit d'une gouttière. Je ne saurais dire si ce fut de dépit ou de douleur, il renvoya d'un coup de pied le méchant oiseau, qui alla rebondir sans vie de la muraille sur le plancher.

Lorsqu'un calme profond se fut fait autour de lui, Amédée réfléchit à la situation dans laquelle il venait de se mettre au vis-à-vis de M^{lle} Spielger. Elle ne lui parut point totalement désespérée, car il était en droit de compter sur les ressources de son esprit pour faire excuser l'erreur de ses lèvres. Il en conclut qu'il pouvait trouver auprès d'Amélie de grandes consolations à la douleur causée par Rose, et bientôt peut-être l'oubli complet d'un rêve irréalisable. En ce moment, il avait pour ainsi dire à choisir entre une intrigue pleine de promesses séduisantes pour sa vanité de jeune homme, et un amour désespérant, menacé par d'insurmontables obstacles. Disons-le à sa honte, il osa comparer les deux sentiers qui s'ouvraient devant lui. D'un côté, il voyait tous les éblouissements de la coquetterie théâtrale, toutes

FAITS DIVERS.

On lit dans le numéro de la *Revue anecdotique* :

« ... On a dit que Londres était le pays des voleurs. A ce compte voici une anecdote éminemment nationale. Un citoyen amenait devant une cour de la Cité, un individu qu'il supposait lui avoir volé sa montre. — Est-vous bien sûr du fait ? dit le juge ; n'avez-vous point oublié votre montre quelque part ? Tenez, moi, ce matin, j'étais intimement persuadé d'avoir pris la mienne. Eh bien, maintenant, je me rappelle parfaitement l'avoir laissée au coin de ma cheminée, accrochée à un clou qui se trouve à droite. »

« ... Vingt minutes après, on sonnait à la porte du juge. Le domestique arrive, un individu se présente. — Je suis chargé, dit-il, par M. un tel, juge, de vous demander sa montre qu'il a laissée accrochée ce matin à un clou qui se trouve à droite de sa cheminée. Sans méfiance, le domestique donna la montre. Dix minutes après, autre sonnette, même question. — C'est déjà fait dit le domestique. — Soyez assez bon alors, reprend l'homme qui était venu en fiacre, pour me prêter un shilling ; j'ai oublié ma bourse. Troisième coup de sonnette, nouvel homme en fiacre, même question, même réponse. Le voleur alors s'enfuit en laissant sa voiture à la porte ; le domestique court après lui ; le fiacre après tous les deux. »

— M. Dupin aîné vient de donner à la bibliothèque des avocats à la cour impériale de Paris la précieuse collection des arrêts rendus par le parlement de Paris de 1254 à 1790. Cette collection, entièrement manuscrite, se compose de 238 volumes in-folio.

Le premier volume porte la mention suivante : « Cette précieuse collection m'a été donnée par le prince d'Orléans, enfant du feu roi Louis-Philippe, et je n'ai pas cru pouvoir mieux faire, pour la conserver à la France, que de la transmettre, à titre de don, à mes honorables confrères de l'ordre des avocats de Paris. » DUPIN, ancien bâtonnier. »

— Un monument grandiose va être élevé à Rio-Janeiro à la mémoire de l'Empereur don Pedro I^{er}. C'est une statue équestre en bronze, entourée de quatre figures allégoriques représentant les fleuves principaux du Brésil.

Sur le piédestal en granit seront des écussons portant les noms de vingt provinces de l'empire. Toute la partie décorative sera empruntée aux animaux et aux végétaux du sol. Enfin, les candélabres de bronze qui doivent entourer le monument et orner la place auront la forme de grands palmiers

de sa colère à celui de sa faim, et ses cris redoublèrent avec une sorte de frénésie. Amédée crut devoir recourir aux caresses, d'autant plus que l'animal s'était aperçu de sa présence et donnait déjà des coups de bec sur ses bottes. Il se hasarda à lui passer la main sur le plumage. Le clerc, trop jeune pour ne pas être confiant, s'accroupit afin de faciliter leurs relations d'amitié. Il sentit tout-à-coup l'un des doigts de sa main gauche saisi par une tenaille tranchante qui pratiqua une incision dans sa chair, et son sang fit sur le plancher le bruit d'une gouttière. Je ne saurais dire si ce fut de dépit ou de douleur, il renvoya d'un coup de pied le méchant oiseau, qui alla rebondir sans vie de la muraille sur le plancher.

Lorsqu'un calme profond se fut fait autour de lui, Amédée réfléchit à la situation dans laquelle il venait de se mettre au vis-à-vis de M^{lle} Spielger. Elle ne lui parut point totalement désespérée, car il était en droit de compter sur les ressources de son esprit pour faire excuser l'erreur de ses lèvres. Il en conclut qu'il pouvait trouver auprès d'Amélie de grandes consolations à la douleur causée par Rose, et bientôt peut-être l'oubli complet d'un rêve irréalisable. En ce moment, il avait pour ainsi dire à choisir entre une intrigue pleine de promesses séduisantes pour sa vanité de jeune homme, et un amour désespérant, menacé par d'insurmontables obstacles. Disons-le à sa honte, il osa comparer les deux sentiers qui s'ouvraient devant lui. D'un côté, il voyait tous les éblouissements de la coquetterie théâtrale, toutes

portant la lumière dans les parties occupées par les fruits.

On dit que la dépense pourra s'élever à un million. C'est un de nos statuaires, M. Rochet, l'auteur de la statue équestre de Guillaume-le-Conquérant, érigée à Falaise, qui sera chargé de ce grand travail, à la suite d'un concours; le *Journal de Falaise* dit qu'un traité définitif est signé entre l'ambassadeur du Brésil et M. Rochet.

— On apprend par le navire *la Plata* que, le 30 janvier, un steamer de guerre chilien, *Cazadai* venait de quitter Talcahuano, ayant à bord 350 personnes, dont 86 soldats avec 4 officiers et le reste se composant de femmes, d'enfants et des hommes de l'équipage, lorsqu'à peu de distance du port, il sombra. On n'a sauvé que 43 personnes l'une d'elles était une femme, la seule qui ait survécu à 148 personnes de son sexe. Le capitaine a été mis en arrestation.

— Les journaux de Panama contiennent le récit d'un naufrage plein de péripéties, qui remonte au 3 octobre dernier. Ce jour-là, le trois-mâts barque américain *Julia-Ann* expédié de Sydney pour San-Francisco, donna sur un écueil des îles Scilly.

Comme il paraissait impossible de le dégager et que la mer menaçait de le mettre en pièces, on se hâta d'établir un va-et-vient, au moyen d'un câble dont une extrémité fut fixée au rocher. Une partie des passagers avaient gagné la terre, lorsque le câble céda, mais heureusement au moment où un coup de rессac partageait le navire en deux; la dunette d'arrière fut lancée sur les rochers, de façon que tous ceux qui s'y trouvaient purent prendre pied. Des cinquante-six personnes qui se trouvaient à bord, cinq seulement furent noyées. Le reste demeura quarante-huit heures dans l'eau jusqu'à la ceinture, sans nourriture, à construire deux radeaux pour gagner la terre la plus proche. Cette terre, distante de dix milles, était une île déserte où l'on parvint sans nouveau malheur. Là, les cinquante-et-un naufragés restèrent deux mois entiers, pendant lesquels ils se nourrirent de tortues, de coquillages et de noix de coco.

Au bout de cette longue attente, voyant qu'aucun navire ne traversait ces parages, le capitaine se résolut à aller lui-même chercher des secours. On avait sauvé du naufrage une des embarcations, avariée, mais susceptible de réparation. Quand on l'eut remise en état du mieux possible, le capitaine et neuf hommes s'y hasardèrent, déterminés à gagner une des îles de la Société, à une distance d'environ 350 milles. Ils accomplirent leur entreprise à la rame, après quatre jours et quatre nuits d'efforts incessants. Ce fut à l'île de Borabora qu'ils aborderent.

M. Chisholm, consul anglais à Reatea, fut informé du désastre, et n'ayant aucun moyen d'en transmettre l'avis au consul américain de Taïti, il expédia un message au capitaine Lathan, du schooner *Emma-Parker*, qui consentit à partir aussitôt pour aller recueillir les naufragés. C'est par cette voie qu'ils sont parvenus à Taïti, où ils arrivèrent dans l'état de dénuement le plus complet. Mais là, les ha-

les brillantes futilités que l'orgueil cherche dans le plaisir. De ses rapports assidus avec M^{lle} Spielger ne résulterait-il pas une sorte de perfectionnement dans son éducation, une heureuse transformation dans son caractère; ses dispositions naturelles n'y trouveraient-elles pas ce vernis artistique qui rend toute intelligence audacieuse apte à toutes les professions! Il abandonnait l'étude de l'avoué, cette galère où son cœur avait souffert autant que son esprit, et il cherchait, dans les voies de l'indépendance, dans celles de l'art peut-être, des moyens d'existence. Au contraire, en laissant lier sa destinée par les chaînes sérieuses de son cœur, il se sentait cloué sur son pupitre de clerc comme le papillon dans le cadre qui lui sert de tombeau. Il avait beau feuilleter les dossiers, sa nature se refusait à pénétrer les mystères de la procédure. Après six à sept ans de résignation mélancolique d'amour cruel, abruti par sa condition passive, méprisé par maître Cayeux, pris en pitié par Rose elle-même, blâmé par tout le monde, il se voyait obligé de choisir une autre carrière.

— Je souffrirai, se disait-il, je souffrirai plus que Rose, mille fois plus qu'elle, mais il m'est impossible d'obtenir sa main; je ne dois donc pas continuer à jeter le trouble dans son existence et dans la mienne. Pauvre comme je suis, pour gagner l'estime de maître Cayeux, il aurait fallu que je devinsse aussi fort que lui dans cette science qui a fait sa fortune et qui aurait assuré la mienne. Mais pouvais-je redresser la pente de mes idées, assujétir mon cerveau à un travail qui lui est antipathi-

bitants s'empressèrent de leur venir en aide par tous les moyens possibles, en attendant qu'il s'offrit une occasion de les transporter à San-Francisco.

Le capitaine Fond obtint le passage gratuit de Taïti à Callao, à bord du navire français *l'Africain*, capitaine Josse. Il se loua beaucoup de toutes les prévenances de ce dernier. C'est de là qu'il a gagné l'Isthme, et apporte ainsi à Panama, la première nouvelle de la perte de *la Julia-Ann*, et des épreuves par lesquelles ont passé son équipage et ses passagers.

La cargaison du bâtiment perdu était évaluée à 10,000 d. de charbon, le capitaine avait en outre 15,000 d. et les passagers 5,000 d. en or, dont on n'a rien sauvé.

— La Delaware a été, le 15 mars au soir, le théâtre d'une terrible catastrophe en face de Philadelphie. Vers neuf heures et demie, le bateau à vapeur *Jersey-City*, en traversant la Delaware pour aller à Camden, a pris feu, alors qu'il se trouvait au milieu du courant. Les glaces qui encombraient la rivière entravaient la marche du navire, et ce n'est qu'avec de grandes difficultés qu'on est parvenu à le faire échouer près du rivage. Une centaine de passagers se trouvaient à bord, et un grand nombre d'entre eux ont sauté à la rivière pour échapper aux flammes, on estime le nombre des victimes de quarante à cinquante.

Le mardi 18, à neuf heures du soir, vingt cadavres avaient été retirés des flots.

— On écrit de Berlin, 1^{er} avril, à la *Gazette des Postes* de Francfort :

« La nouvelle que le traité de paix avait été paraphé par les plénipotentiaires arriva ici samedi soir. Dans la soirée même, le roi écrivit à M. de Manteuffel pour lui annoncer qu'il lui conférerait l'ordre de l'Aigle-Noir, et les insignes de l'ordre furent aussitôt envoyés au ministère des affaires étrangères. Le courrier chargé de les porter à M. de Manteuffel est parti dimanche matin pour la capitale de la France.

» Dans les derniers jours qui ont précédé la signature du traité, M. de Manteuffel avait appelé à Paris M. de Bernstorff, ambassadeur de Prusse à Londres, pour obtenir de lui quelques renseignements sur des points de détail. »

— On parle beaucoup en Pologne d'un immense trésor, qu'un jeune paysan aurait découvert par hasard, à proximité de Schwes, sur la Vistule. La pluie ayant emporté la terre qui le couvrait, le jeune père vit quelque chose de brillant, et, en regardant de plus près, reconnut que c'était un tonneau plein d'or, entouré de cercles de cuivre. On croit que c'est une grande caisse militaire de l'armée française qui a été enterrée là en 1813, pour qu'elle ne tombât pas aux mains des Cosaques. — Havas.

DERNIÈRES NOUVELLES.

Vienne, 7 avril. — « On assure que l'armée autrichienne qui occupe les Principautés, va quitter ces provinces et que le mouvement de retraite serait déjà commencé. »

que! est-ce ma faute si j'ai de l'horreur pour un pareil métier! On ne se fait pas à son gré, on ne peut pas guider sa raison dans le travail comme une mule dans un chemin! Monotonies de la procédure, maison de maître Cayeux, pupitre noir et étroit sur lequel j'ai passé tant d'heures torturées par l'ennui, d'ici je vous fais mes adieux.

Et en prononçant mentalement ces mots, il s'approcha d'une petite fenêtre par laquelle on pouvait voir les murailles de l'étude. Mais alors un spectacle bien inattendu vint le plonger dans la plus vive émotion qu'il eût éprouvée de sa vie. A travers les vitres, à la lueur d'une chandelle de suif, à la place même qu'il occupait d'ordinaire sur le pupitre noir, il vit Rose, la plume aux doigts, courbée patiemment sur des paperasses! A certain manquement attentif de pièces timbrées, il ne lui fut pas possible de douter: Rose copiait de la procédure!

Il se rappelait les travaux mystérieusement accomplis par une écriture féminine; il comprit si bien, que ses yeux se remplirent de larmes brûlantes et qu'il eût peine à étouffer ses sanglots, surtout lorsqu'il l'aperçut s'arrêter un instant, comme vaincue par la fatigue, puis, se redresser pour ouvrir son pupitre à lui, y chercher quelque objet, s'emparer avec une fiévreuse joie d'une petite branche de buis desséchée qui dormait là depuis le dimanche des Rameaux; et, après, se remettre au travail avec courage.

Quel voile se déchira subitement à ses yeux! Quel contraste éloquent et nouveau se fit dans son esprit entre

Marseille, dimanche soir. — « *Le Tage*, apporte des nouvelles de Constantinople, du 27 mars.

» Il s'était produit dans plusieurs villes d'Asie des manifestations hostiles aux réformes récemment décrétées. A Aidin, notamment, les chrétiens ont été maltraités.

» On assure que la cavalerie anglaise a réprimé une émeute de la population turque à Isund.

» On a reçu à Marseille des nouvelles de Tunis, en date du 28 mars. Le général français Périgot, était arrivé d'Algérie à Tunis, chargé d'une mission auprès du Bey, qui devait envoyer l'un de ses grands dignitaires en mission auprès de l'empereur Napoléon.

» Dans l'île de Metelin, un tremblement de terre a failli détruire une partie des habitations. — Havas.

CHRONIQUE LOCALE.

AVIS.

MAIRIE DE SAUMUR.

Le Maire de la ville de Saumur fait savoir, que le rôle de la taxe municipale sur les chiens, rendu exécutoire par M. le Préfet, est mis en recouvrement entre les mains de M. le Receveur municipal de cette ville, et que tout contribuable est tenu d'acquiescer les sommes pour lesquelles il y est porté, sauf, s'il y a lieu, à former ses réclamations dans le délai de trois mois prescrit par loi.

A l'Hôtel de la Mairie de Saumur, le 7 avril 1856.

Signé: RAGUDEAU, adjoint.

Par décret impérial du 5 avril, sont nommés: juge à Angers, M. Chénouau; procureur impérial à Civray (Vienne), M. Thoreau de la Martinière, notre compatriote, ancien substitut à Saumur, dernièrement substitut au Mans.

Aujourd'hui et demain, passeront à Saumur de jeunes soldats se rendant dans leur régiment. Un détachement du 29^e de ligne allant de Niort au Havre. Un autre du 6^e, se rendant du Mans à Saintes; et un autre du 4^e allant prendre garnison à la Rochelle.

Marché de Saumur du 5 Avril.

Froment (hec. de 77 k.)	26 64	Graine de luzerne.	65 —
2 ^e qualité, de 74 k.	23 60	— de colza . . .	— —
Seigle	19 20	— de lin	50 —
Orge	12 80	Amandes en coques	— —
Avoine (entrée) . . .	8 50	(l'hectolitre) . . .	— —
Fèves	13 20	— cassées (30 k.)	80 —
Pois blancs	18 40	Vin rouge des Cot.,	— —
— rouges	17 30	compris le fût,	— —
— verts	— —	1 ^{er} choix 1855.	120 —
Cire jaune (30 kil.)	160 —	2 ^e —	100 —
Huile de noix ordin.	80 —	5 ^e —	90 —
— de chenevis. . . .	33 —	— de Chinon. . .	110 —
— de lin	60 —	— de Bourgueil .	120 —
Paille hors barrière.	47 —	Vin blanc des Cot.,	— —
Foin 1855. id	66 —	1 ^{re} qualité 1855	120 —
Luzerne	60 —	2 ^e —	80 —
Graine de trèfle. . .	75 —	5 ^e —	60 —

les oisivetés de la comédienne et la droiture stoïque de cette simple jeune fille, sublime en ce moment! Il pleura.

Ses larmes n'étaient pas encore bien séchées, lorsque Francine, un bougeoir à la main, vint ouvrir prudemment sa retraite, et lui dit à voix basse: M. Spielger dort.

Il s'empressa de descendre.

Sur le palier de l'appartement, un peu effacée dans l'ombre, se tenait Amélie, immobile, disposée à écouter au moins des explications, sinon des excuses malgré l'heure avancée. Mais, nouvel outrage peut-être encore plus impardonnable que le premier, Amélie salua froidement M^{lle} Spielger et passa sans hésiter.

— Rose, prononça-t-il dès qu'il se trouva dans la rue, je mériterai votre main, ou je mourrai de peine!

(La suite au prochain numéro.)

BOURSE DU 5 AVRIL.

3 p. 0/0 baisse 10 cent. — Fermé à 72 90.

4 1/2 p. 0/0 baisse 13 cent. — Fermé à 92 75.

BOURSE DU 7 AVRIL.

3 p. 0/0 baisse 13 cent. — Fermé à 72 75.

4 1/2 p. 0/0 hausse 25 cent. — Fermé à 93.

P. GODET, propriétaire-gérant.

Saumur, P. GODET, imprimeur de la Sous-Préfecture et de la Mairie.

Extrait d'une demande en séparation de biens.

D'une exploit de Mauriceau, huissier à Saumur, du 2 avril 1856, Il appert que la dame Pauline Fontaine, femme du sieur Gabriel Dauphin, marchand, procédant sous le bénéfice de l'assistance judiciaire, en vertu d'une décision du 2 mars 1856, tous deux demeurant à Brézé, a formé contre son mari une demande en séparation de biens, devant le Tribunal civil de Saumur, et a constitué sur cette demande M^e Chedeau, avoué demeurant à Saumur.

Saumur, le 4 avril 1856.
(218) CHEDEAU.

Tribunal de Commerce de Saumur.

FAILLITE GOUBIN.

Par jugement du Tribunal de commerce de Saumur, en date du trente-un mars mil huit cent cinquante-six, enregistré,

L'ouverture de la faillite du sieur Joseph Goubin, marchand boulanger, demeurant à Saumur, rue d'Orléans, A été fixée définitivement au premier février mil huit cent cinquante-six.

Pour extrait conforme,
Le Greffier du Tribunal,
(219) A. DUDOUET.

Etude de M^e J.-B. GUÉRIN, notaire à Longué.

A VENDRE
AU DENIER 25 DU REVENU BRUT.

Les FERMES des Grand-Pont-Giraud et Petit-Pont-Giraud,

Situées en la commune de Jumelles, dans un seul ensemble d'une superficie de 80 hectares environ, et d'un revenu, justifié par baux authentiques, de 2,000 francs nets d'impôts.

S'adresser, pour tous renseignements, audit M^e GUÉRIN, notaire.

M. GRÉARD quitte son magasin de la rue Saint-Jean pour agrandissement de commerce en cette ville. (622)

Saumur, P. GODET, imprimeur.

Etude de M^e LE BLAYE, notaire à Saumur.

A VENDRE
OU A LOUER

UNE MAISON,
A Saumur, rue Royale,

Présentement occupée par M. Leffet-Guillemet, peintre.

S'adresser audit notaire. (577)

Etude de M^e LE BLAYE, notaire à Saumur.

A VENDRE
OU A LOUER

MAISON NEUVE,

Rue de la Basse-Île, appartenant à M. Ossant.

S'adresser audit notaire. (589)

A VENDRE
OU A LOUER

Pour entrer en jouissance de suite,
DEUX MAISONS contiguës, sises rue des Payens, nos 12 et 14.

S'adresser à M. GIRARD, propriétaire à Saumur. (162)

A LOUER

Pour la Saint-Jean prochaine,
La MAISON occupée par M^{me} GRÉARD, rue Saint-Jean.

S'adresser à M. GALLEAU fils.

POMMADE DES CHATELAINES

OU L'HYGIÈNE DU MOYEN-ÂGE.

Cette pommade est composée de plantes hygiéniques à base tonique. Découvert dans un manuscrit par CHALMIN, ce remède infailible était employé par nos belles châtelaines du moyen-âge, pour conserver, jusqu'à l'âge le plus avancé, leurs cheveux d'une beauté remarquable. — Ce produit active avec vigueur la crue des cheveux, leur donne du brillant, de la souplesse, et les empêche de blanchir en s'en servant journellement.

Composée par CHALMIN, à Rouen, rue de l'Hôpital, 40. — Dépôt à Saumur, chez M. Eugène Pissot, et chez M. BALZEAU, parfumeurs, rue St-Jean. — PRIX DU POT : 5 FR. (286)

A placer sur hypothèque,

15,000 FRANCS.

S'adresser au bureau du journal.

Cabinet de M. PLUMEREAU, à Tours, rue Descartes, n° 1.

A CÉDER

Très-bon fonds de commerce faisant l'ÉPICERIE en gros et les LIQUIDES. Affaires 300,000 francs.

S'adresser à M. PLUMEREAU. (138)

A LOUER

Présentement ou pour Noël prochain ou pour la Saint-Jean prochaine 1856, MAGASIN joignant l'hôtel J. Budan, place de la Bilange, à Saumur. S'adresser à M. J. BUDAN. (381)

A CÉDER

UN FONDS DE BOULANGERIE, A Saumur.

S'adresser à M. KERNEIS. (181)

En vente chez ESCALLE, libraire-éditeur, à Lons-le-Saunier; à Paris, chez SCHULTZ ET THUILLIER, libraires quai des Augustins, 7.

MANUEL DE DRAINAGE

Publié sous les auspices des Préfets de l'Ain, du Jura et du Doubs, PAR M. LAMAIRESSE, INGÉNIEUR HYDRAULIQUE DU JURA.

3^e édition, considérablement augmentée.

(Elle contient six chapitres de plus que les précédentes, ainsi que la composition des syndicats.)

Plusieurs départements ayant voté des fonds pour l'achat de ce Manuel, en ont envoyé dans les communes.

Cet ouvrage, le plus complet qui ait paru sur cette matière, forme un volume in-12, avec sept grandes planches représentant au complet les dessins des outils et accessoires nécessaires aux drainages; les travaux exécutés et à exécuter, entr'autres le plan de dessèchement du beau travail des marais des Vesvres, dans la commune de Rye, et un grand nombre d'autres dessins pour servir à l'intelligence de l'ouvrage.

PRIX : 3 fr. 50 et 4 fr. franc de port par la poste (1).

Le Manuel de drainage contient, outre l'exposé des procédés que l'expérience a consacrés comme les meilleurs pour l'assainissement des terres, les explications nécessaires pour l'intelligence de ces procédés, et tous les documents qui peuvent faire discerner les cas où ils doivent être appliqués avec avantage. Il renferme aussi des évaluations qui permettront à chacun de se rendre compte des dépenses à faire, suivant les circonstances, et enfin tout le droit administratif de l'hydraulique agricole en France. L'auteur a évité, autant que possible, les expressions scientifiques, et s'est attaché par-dessus tout à être simple et intelligible pour tous.

LE PREMIER CHAPITRE, intitulé : *Manière dont le drainage agit sur les terres*, rappelle les principes de physique sur lesquels repose l'effet du drainage, et dont l'ensemble forme ce que les Anglais appellent la philosophie du drainage; des comparaisons frappantes et des exemples saisissants mettent ces principes à la portée de tous les esprits.

LE DEUXIÈME CHAPITRE expose les transformations que le nouveau procédé est appelé à opérer dans l'économie générale des eaux, dans l'agriculture et enfin dans la santé des hommes et des animaux.

LE TROISIÈME CHAPITRE traite de la profondeur et de l'espacement des drains; on y indique la manière dont on déterminera, dans chaque cas, les relations qui doivent être observées entre la profondeur et l'espacement; on expose en détail la méthode qui a été suivie à la ferme régionale de la Saulsaie pour arriver à cette détermination, et l'on montre la nécessité d'appliquer cette méthode à chaque nature de sol d'une certaine étendue.

LE CINQUIÈME CHAPITRE est intitulé : *Des conduits*. Il renferme des tableaux indiquant la longueur que l'on peut donner aux drains de divers calibres, suivant la pente et l'écartement; à la fin se trouve une description détaillée de tout ce qui a rapport à la fabrication des tuyaux.

DANS LE SIXIÈME CHAPITRE, on donne des préceptes à suivre pour la rédaction et l'exécution d'un projet de drainage, les résultats financiers à obtenir, les voies et moyens, le compte qui doit être rendu des opérations et des résultats de chaque drainage.

DANS LE CHAPITRE SEPT, on passe aux applications; on démontre les dispositions à prendre, les résultats à espérer suivant le climat; on considère successivement, au point de vue du drainage, le nord (*climat séquanien*), le midi (*climat méditerranéen*) et l'est (*climat rhodanien*); on décrit ensuite les diverses applications faites et à faire dans cette dernière région, et spécialement dans les montagnes du Jura et les plaines de la Bresse.

LE HUITIÈME CHAPITRE est consacré aux pays d'étangs; on y trace la marche à suivre pour obtenir, au moyen des lois et de la jurisprudence, le dessèchement de ceux qui sont insalubres.

LE CHATRE NEUF est un projet régulier de dessèchement de marais au moyen du drainage: il comprend les devis, l'avant-métré, l'analyse des prix et le détail estimatif, avec les dessins à l'appui: il peut servir de cadre ou de formule pour dresser les projets de drainage comprenant de grandes étendues.

LE CHAPITRE DIX, sous le titre : *Législation du drainage et des assainissements*, contient, avec leurs commentaires, les lois des 10 août 1790, 6 octobre 1791, 16 septembre 1807, 14 floréal an XII et 7 juin 1834, sur le libre écoulement des eaux provenant du drainage, et enfin les règles à suivre pour obtenir la réglementation d'une retenue d'eau nuisible à l'agriculture: ce chapitre aurait pu être intitulé : *Législation de l'hydraulique agricole*.

ENFIN DANS LE CHAPITRE ONZE, on rend compte de l'organisation financière et administrative du drainage et des assainissements: on rapporte les mesures au moyen desquelles l'Administration a introduit ou propagé le drainage dans divers départements, comme ceux de la Sarthe, de l'Ain et tout dernièrement celui du Jura; on décrit les expériences qui se poursuivent dans ce dernier département sur toutes les argiles comprises dans l'échelle géologique, depuis les alluvions anciennes de la Bresse jusqu'aux marnes gypseuses; on termine par le mode de formation et les statuts des syndicats, destinés à opérer d'ensemble des drainages, des curages et des irrigations.

L'ouvrage que nous venons d'analyser peut, en raison de l'étendue des renseignements qu'il fournit, servir de Manuel hydraulique agricole: il donne toutes les règles à suivre par les propriétaires dans leurs rapports avec l'Administration, au sujet de l'aménagement des eaux.

A la suite, se trouve la traduction du mémoire hollandais sur le drainage par perforation, du baron Vander Brauel. La commission du drainage du département du Jura a recommandé l'expérimentation de ce procédé, qui paraît devoir s'appliquer avec succès dans un grand nombre de terrains, formés d'une couche d'argile peu épaisse reposant sur des calcaires perméables.

(1) Les personnes qui désireront recevoir l'ouvrage franc de port par la poste, pourront adresser à M. ESCALLE vingt timbres-poste de vingt centimes. Ces vingt timbres, mis dans une feuille de papier à lettre pas très-fort, ne coûtent que 20 c. d'affranchissement. C'est le moyen le plus expéditif et le plus généralement employé; il est facile aux personnes qui habitent la campagne de se procurer des timbres-postes par les facteurs ruraux et dans les bureaux de tabacs.

LA SANTÉ RÉTABLIE PAR

L'Eau de Léchelle

Preuve de sa supériorité sur tous les pectoraux toniques et anti-putrides pour guérir les CATARRHES, ASTHMES, BRONCHITES, FIÈVRES TYPHOÏDES, DIARRHÉES, PERTES, HÉMORRAGIES, ÉPILEPSIES et toutes affections de L'ÂGE CRITIQUE, conseillée et ordonnée journellement contre les maladies du sang, de poitrine, d'estomac, d'intestins et des organes sexuels, constitutions délabrées, etc. En dépôt chez MM. les pharmaciens dépositaires d'articles spéciaux de Paris, et notamment à ANGERS, M. Menière; à BAUGÉ, SAUMUR, BEAUPREAU; à MANS, M. Dallier; LA FLÈCHE, MAMERS, ST-CALAIS; à LAVAL, M. Laigner; à CHATEAU GONTHIER, MAYENNE, et dans les autres villes circonvoisines. (221)

CAFÉ TORREFIÉ A LA VAPEUR

De GUÉRINEAU Jeune et BOUCHET, à Bourges.

Arôme supérieur concentré. — Économie et force.

Une demi-dose suffit pour faire une forte tasse, soit à l'eau, soit au lait. Se trouve, à Saumur, chez M. PERALO, épicier, seul dépositaire. (203)

SEMOULE ET CHOCOLAT DE M. MOURIÈS

Au moyen de ces nouveaux produits alimentaires qui contiennent le principe nutritif LES ENFANTS sont préservés des accidents causés par la dentition, des os, des difformités de la taille, du rachitisme, et en général des vices de constitution provenant d'un tempérament lymphatique.

L'emploi de la Semoule et du Chocolat de M. Mouriès, est recommandé aux femmes enceintes, aux nourrices pendant l'allaitement et aux enfants pendant toute la période de leur croissance.

L'Académie de Médecine a voté des remerciements à M. Mouriès, et l'Institut de France lui a décerné une médaille d'encouragement, au concours des prix Montyon de 1853, pour cette découverte qui a une si heureuse influence sur la diminution des maladies et de la mortalité des enfants. — Une instruction est jointe à chaque article. — Dépôt à Paris, rue Saint-Honoré, 134; à Angers, CLOR aîné, marchand de comestibles; Beaufort, Moussu, ph.; Doué-la-Fontaine, PELTIER, ph.; Saumur, Brière, ph.; Cholet, BONTEMPS jeune, ph. (25)